



Rita und Kaspar Pfeiffer-Schneiter – Waldeggstrasse 30 – CH-3803 Beatenberg

Tel. ++41 (0)338411941

E-Mail: info@hotel-beausite.ch – www.hotel-beausite.ch

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations juridiques entre les clients et l'hôtel Beausite, dont le siège social est à Beatenberg.

1. conclusion du contrat

Le contrat entre en vigueur avec l'acceptation inconditionnelle de la réservation du client par l'hôtel, en règle générale à la réception de la confirmation de réservation signée par le client. Dans des cas exceptionnels, une réservation peut également être faite verbalement.

Si l'invité qui fait la réservation enregistre des invités supplémentaires, il est responsable de la totalité du montant de la facture résultant de la réservation.

2. les services

Les services concrets de l'hôtel dépendent de la confirmation de la réservation.

Si le client demande des services qui ne sont pas fournis par l'hôtel lui-même, l'hôtel agit simplement en tant qu'intermédiaire. Ces services seront facturés séparément.

3. les prix et l'obligation de paiement

Les prix résultent de la confirmation ou de la liste de prix. L'hôtel est en droit d'exiger une caution raisonnable lors de la conclusion du contrat. L'acompte sera déduit du prix de l'hôtel ou des frais d'annulation éventuels. Au lieu d'un acompte, l'hôtel peut également exiger une garantie de carte de crédit et la sécuriser en effectuant une réservation sur la carte de crédit. La facture finale ou totale doit être réglée au moment du départ en espèces en francs suisses ou par carte de crédit acceptée par l'hôtel.

4. conditions en cas d'annulation ou de non-présentation (no-show)

Si l'invité se retire du contrat, les frais d'annulation suivants doivent être payés :

Conditions d'annulation :

Annulation sans frais jusqu'à 3 jours avant l'arrivée : Jan 1 – mai 15, jusqu'à 7 jours avant l'arrivée : mai 16 – Dec 31. Les annulations ultérieures ou les absences seront facturées à 100 % du prix total.

Nous recommandons à nos hôtes de souscrire une assurance annulation.

Voir Coût d'annulation et assurance contre le brouillard.

L'arrivée de l'annulation à l'hôtel est déterminante pour le calcul.



Rita und Kaspar Pfeiffer-Schneiter – Waldeggstrasse 30 – CH-3803 Beatenberg

Tel. ++41 (0)338411941

E-Mail: info@hotel-beausite.ch – www.hotel-beausite.ch

5. occupation de la chambre et retour

Les chambres sont disponibles à partir de 15 heures le jour de l'arrivée.

Le jour du départ, les chambres doivent être libérées avant 11 heures. En cas d'arrivée tardive, l'hôtel doit en être informé, sinon il est en droit de refuser la chambre.

Le client n'a pas droit à une chambre particulière, sauf accord contraire.

Les chambres ne peuvent être utilisées que pour l'usage convenu du logement. L'hôtel est en droit de résilier le contrat sans préavis si le contrat a été conclu sur la base d'informations fausses ou trompeuses ou si la chambre n'est pas utilisée conformément au contrat. Nous vous recommandons vivement de souscrire une assurance annulation.

6. la responsabilité de l'hôtel

L'hôtel est responsable des effets personnels apportés par les clients conformément aux dispositions légales (OR 487), à hauteur de 1000 CHF maximum. Les droits à la responsabilité s'éteignent si le client n'informe pas l'hôtel immédiatement après avoir pris connaissance du dommage. Aucune responsabilité n'est assumée en cas de négligence mineure.

L'hôtel n'est pas responsable, à quelque titre que ce soit, des services qu'il a simplement fournis au client (clause 2). Si le client subit un dommage ou n'est pas satisfait des services de l'hôtel, il doit en informer immédiatement l'hôtel, faute de quoi il ne pourra plus faire valoir ses droits. Toutes les créances envers l'hôtel se prescrivent dans les 6 mois suivant la fin du contrat, sauf si des délais plus longs sont prévus par des dispositions légales impératives. Les ordres de réveil sont exécutés par l'hôtel avec le plus grand soin.

Les demandes de dommages-intérêts, sauf en cas de négligence grave ou intentionnelle, sont exclues. Dans la mesure où le client dispose d'une place de stationnement dans le parking à étages ou dans un parking d'hôtel, même contre paiement, cela ne constitue pas un contrat de gardiennage. L'hôtel n'est pas responsable de la perte ou des dommages causés aux véhicules à moteur garés ou manœuvrés sur sa propriété ou à leur contenu, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave. Cela s'applique également aux agents d'exécution de l'hôtel ou au remorquage

du véhicule à travers l'hôtel.

La responsabilité non contractuelle est basée sur les dispositions légales, sous réserve d'autres limitations et exclusions de responsabilité conformément aux présentes conditions générales.



Rita und Kaspar Pfeiffer-Schneiter – Waldeggstrasse 30 – CH-3803 Beatenberg

Tel. ++41 (0)338411941

E-Mail: info@hotel-beausite.ch – www.hotel-beausite.ch

7. autres dispositions

Droit applicable : le droit suisse est applicable aux relations juridiques entre l'hôtelier/le bureau de réservation et l'hôtel Beausite. La nullité de certaines dispositions de la relation contractuelle n'entraîne pas la nullité de l'ensemble du contrat.

Interlaken est convenu comme lieu de juridiction, l'hôtel Beausite restant libre d'intenter une action au lieu de résidence du défendeur.

Beatenberg, 1er novembre 2020

Hotel Beausite

Waldeggstrasse 30

3803 Beatenberg

Telefon +41 (0)33 841 19 41

info@hotel-beausite.ch

www.hotel-beausite.ch